L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN 2 MARS

Les droits proposés sur les vins.

Voici d'après le projet de bill du tarif, quels seraient les droits sur les vins et liqueurs

Sur tous les vins non mousseux importés en barriques ne contenant pas plus de 24 pour cent d'alcool, et évalués à [illegible] par gallon au plus,—vingt-cinq cents par gallon; pour ceux évalués à plus de 40 cents mais pas au dessus de un dollar par gallon—soixante cents par gallon; au-dessus d'un dollar par gallon — un dollar cinquante cents par gallon. Les vins de toute espèce importés en bouteilles, et non autrement taxés, seront sujets à un droit de cent pour cent ad valorem; pourvu que tout vin importé contenant plus de 24 pour cent d'alcool soit confisqué au profit des Etats-Unis; pourvu aussi qu'il soit alloué cinq pour cent et pas plus sur tous vins, liqueurs, cordiaux et esprits distillés fermentant, en bouteilles, à déduire de la quantité portée sur la facture à la place de la casse.

Le champagne et les autres vins mousseux en bouteilles, contenant chacun pas plus de un "quart" et plus de une pinte—six dollars par douzaine de bouteilles; contenant pas plus d'une pinte chacune et plus d'une demi-pinte—trois dollars par douzaine; contenant une demi-pinte chacune ou moins—un dollar cinquante cents par douzaine; et en bouteilles contenant plus d'un "quart" chacune, il sera payé en sus des six dollars par gallon sur la quantité excédant un "quart" par bouteille. Mais toutes liqueurs contenant plus de 24 pour cent d'alcool qui seront entrées sous le nom de vins seront confisquées au profit des Etats-Unis.

Les eaux-de-vie et autres esprits manufacturés ou distillés avec des grains ou autres matériaux et non autrement tarifés—deux dollars par gallon.

Sur tous les composés ou préparations dans lesquels les esprits distillés entrent comme élément de la valeur principale, il sera levé un droit qui ne sera pas moindre que celui imposé sur les esprits distillés.

Les cordiaux, les liqueurs, arrack, absinthe, kirsh, ratafia et autres breuvages spiritueux semblables ou amers contenant de l'esprit et non autrement tarifés—deux dollars par gallon de preuve.

Aucun taux ou droit moindre ne sera levé, collecté et payé sur les eaux de vie, esprits et autres breuvages spiritueux que ceux fixés par la loi pour la classe première preuve, mais ce droit sera accru en proportion de l'excédant de force au-dessus de la première preuve; et les eaux de vie, esprits ou autres breuvages spiritueux au-dessous de la première preuve ne paieront pas un droit moindre que 50 p. 0/0 ad valorem; et toutes les imitations d'eau-de-vie ou d'esprits, ou de vins importés sous quelque nom que ce soit, seront soumis aux droits les plus élevés prescrits pour les articles véritables, et dans aucun cas le droit ne sera au-dessous de un dollar par gallon.

L'ale, le porter, la bière en bouteilles, trente cinq cents par gallon; autrement qu'en bouteille vingt cinq cents par gallon.

Vermouth, le même droit que les vins du même coût.

Fusil oil (vitriol) ou alcool amylique deux dollars par gallon.

SERVICE POSTAL ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS — L'administration des postes fait publier l'avis suivant:

Les expéditions d'Angleterre des malles à destination des Etats-Unis auront lieu régulièrement, en 1878, trois fois par semaine, le mercredi, le vendredi et le dimanche (départ de Queenstown) au moyen des paquebots des compagnies Cunard, Inman et White Star Line.

Pour profiter des départs indiqués ci-dessus, les correspondances à destination des Etats Unis devront être expédiées de Paris, au plus tard, la veille au matin (mardi, jeudi et samedi) par le train-poste partant de la gare du Nord à 7 h. 35 m. du matin.

Les correspondances destinées par les envoyeurs à être expédiées d'Angleterre sur New York au moyen d'autres services que ceux désignés plus haut, devront présenter très explicitement l'indication du steamer à employer pour leur transmission et du port britannique d'embarquement.

Quant aux expéditions sur les Etats-Unis par la voie du Havre, elles continueront à être effectuées, chaque semaine (le samedi), au moyen des paquebots-poste français et des steamers hambourgeois.

CHAS. E. KELLS
—ET—
M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.
juin—

Dr. B. DE VILLENEUVE.
HOMŒOPATHE.
Membre correspondant de la Société Médical Homœopathique de France.
Médecin de l'Union Française.
Résidence: 225 RUE BOURGOGNE, Près Dumaine.
CONSULTATIONS: de 2 à 4 heures.
Cabinet de Consultations 129 rue du Canal près Carondelet.
Consultations de Midi à 1 heure.
Attention particulière donnée au traitement des maladies des dames. 2nov—2m

INSTITUTION D'AQUIN.
CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.
Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes; l'anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.
Le Piano, le Chant et le Dessin sont confiés à des professeurs de mérite.
Pour les conditions s'adresser à l'Institution, [illegible] rue Bayou, près Claiborne. KINDERGARTEN pour petites filles et petits garçons.
28 fév—1m

Au Prix Coutant.
Seulement pendant les jours de fêtes.
LES ARTICLES PLAQUÉS, PORCELAINE A DÉCORS, SERVICES A DINER, SERVICES A THÉ
Vases,
TASSES ET SOUCOUPES DE FANTAISIE.
E. VINET.
4 fév—1an. 207 Canal, près Remparts.

Formation de Société.
Nouvelle Orléans, 1er Février 1877.
JE me suis aujourd'hui associé à la maison JOS. WALTON & CIE, de Pittsburgh, Penn sous la raison sociale de A. LAMBERT & CIE, dans le but de faire le commerce de charbon en gros et en détail, au No 64 de la rue Carondelet.
Nous sommes prêts à livrer du charbon aux planteurs, par bateaux, barges, ou partie de barges, et à fournir aux steamers, bateaux, manufactures, presses à coton et familles, les meilleures qualités de charbon Pittsburgh, Cannel et Anthracite aux plus bas prix du marché.
M. S. M. BOYD est attaché à la nouvelle maison, et sera prêt comme toujours à servir ses amis et ses clients.
A. LAMBERT,
JOS. WALTON & CIE.
20 fév—1m

Argent à prêter
SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.
Bureau de prêts de HART, Au No 66 de la rue Baronne, MAURICE J. HART, Directeur.
12 jan—1an

Changement de domicile.
C. ROUYER,
Galvaniseur, Bijoutier, Horloger, Opticien
Encoignure Chartres et Conti No. 25.
A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il fera l'ouverture de son nouveau magasin LUNDI PROCHAIN, et qu'il est prêt à [illegible]
SPECIALITÉ pour la vente de services de table en ARGENT FRANÇAIS et en ALFENIDE, [illegible]

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, 11 RUE ST-LOUIS.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
AVIS MENSUEL — FEVRIER 1878.
Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.
[illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DE L'OPERA.
Vendredi et Samedi dernières matinées et dernières représentations.
Samedi à midi, Représentation d'adieux.
LES MEMOIRES DU DIABLE et LES DOMINOS ROSES.

THEATRE DE L'OPERA.
Dimanche soir, 3 mars, représentation extraordinaire au bénéfice de M. A. Durand, Offerte conjointement par l'ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLEANAISE et LE CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS.
La représentation se composera de LES DEUX ORPHELINES, Drame en 5 actes et 7 tableaux — par le Club dramatique Louisianais.
LES CHEVALIERS DU PINCE-NEZ, Comédie-vaudeville en 3 actes — par l'Association dramatique Orléanaise.
Prix habituels.
Places de troisièmes, 25 cents.
28 fév—

Théâtre des Variétés.
Dernière soirée de **Mlle Fanny Davenport.**
Jeudi, 28 matinée extraordinaire, "AS YOU LIKE IT." Pas de représentation le soir. Vendredi "SCHOOL FOR SCANDAL." Samedi, matinée,—LADY OF LYON; le soir,—Twelfth Night; Dimanche, adieu de Mlle Davenport. Lundi—première apparition de cette artiste distinguée Rose Eytinge dans son remarquable rôle de Rose Michel, qu'elle a joué 200 fois à New York. 28fév—3

Grande exhibition de Bébés, AU GRUNEWALD HALL,
14 MARS, A MIDI.
SOUS les auspices des dames de la Nouvelle Orléans au bénéfice des vieillards infirmes dont prennent soin les Petites Sœurs des Pauvres. Il sera distribué à cette occasion des prix ou récompenses aux enfants de 6, 12, 18 et 24 mois. Il y aura une très belle musique ainsi que des rafraîchissements. On pourra se restaurer à prix très modéré de sorte que les visiteurs ne seront pas obligés de rentrer chez eux pour dîner. Comme le prix d'entrer est de 50 cts seulement pour les papas et les mamans, et de 25 cts pour les enfants, on espère que la ville entière se portera au spectacle auquel elle est conviée.

Dames patronesses.	Juges.
	Son Excellence Gov Nicholls.
Mme Alfred Isaacson.	Hon Mal Pilsbury,
" F W Kirchoff,	Genl Beauregard,
" J B Lefitte,	Dr C Faget,
" T O Dyer,	Dr A Capdevielle,
" E Pilsbury,	Dr Wm Brickell,
" F Blanc,	C McCready, Esq,
" Jas Bowling.	P O Brien, Esq,
" C Carriere,	C Cairic, Esq,

24 fév—3f

GRAND BAL DE CARNAVAL,
—donné au—
THEATRE DU GLOBE,
coin des rues Perdido et Baronne,
LE SOIR DU MARDI GRAS.
La direction qui a donné depuis plusieurs années les bals si gais et si brillants à la salle de l'Opéra, a l'honneur d'annoncer que ce bâtiment étant retenu par le Mystic Krewe, son grand bal annuel, paré et masqué, se donnera au théâtre du Globe, le Mardi Gras au soir,
Mardi, 5 mars 1878.
On a engagé une excellente bande de musique pour cette occasion.
On peut avoir des invitations pour les dames au restaurant Léon, 22 rue St. Charles.
24 fév—

JARDIN WENGER.
Aux Nos. 11 et 13 de la rue Bourbon, H. WENGER, PROPRIETAIRE.
L'ETABLISSEMENT vient d'être mis à neuf; c'est aujourd'hui le PLUS BEAU DU SUD. Le public a pu en admirer les fresques et les autres ornements le samedi, 12 du courant, à sept heures du soir.
Il s'y trouve constamment un grand nombre de journaux européens et américains.
Il y a trois chambres à entrées distinctes, pour les dames et les familles.
Le plus grand orchestrion du monde exécute des airs de 7 heures du matin à minuit.
LE LAGER BEER MILWAUKEE de Philip Best à cinq cents le verre. 19 oct—6m

Loterie du tableau de Julie
représentant les généraux
LEE ET JACKSON
à la bataille de Chancellorsville,
Exhibé en ce moment au No 29 rue du Camp au profit du FONDS DE TOMBEAU ET DE SECOURS DE LA DIVISION DE LA LOUISIANE, ARMÉE DE LA VIRGINIE DU NORD.
Le tirage aura lieu le VENDREDI 8 mars à 11 heures du matin.
AU THEATRE ST-CHARLES.
BILLETS, UN DOLLAR—On peut s'en procurer dans les principaux magasins, au No 29 rue du Camp, et dans les différents bureaux de la Compagnie de la Loterie de l'état de la Louisiane.
A. BRADY, Chairman du Comité du Tableau.
2 fév—au 2mars

Licences Ville de 1878.
Département des Finances—Hôtel de Ville.
Nlle Orléans, 29 décembre 1877.
LE Département des finances recevra les licences de 1878, MERCREDI, 2 janvier 1878, et accordera les escomptes suivants à ceux qui les acquitteront promptement;
20 pour cent dans la 1ère semaine de janvier.
15 .. .. .. 2e
10 .. .. .. 3e
5 .. .. .. 4e
3 pour cent d'escompte durant le mois de février.
J. C. DENIS, Administrateur.
30déc—

SOMNAMBULE.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle Orléans [illegible] Il vous dira le passé, le présent et le futur [illegible] Bureau de France—Office, 113, rue St-Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 8 à 9 heures. 3 mars—77—1 an

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et
Importateur de Vins et Liqueurs.
9..........RUE DECATUR..........9
AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac [illegible]

Ouverture de la Pharmacie
HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL.
Cette pharmacie vient d'être ouverte au No. 130 de la rue du Canal, Nlle Orléans.
ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homéopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand.
PRIX DE NEW YORK.
4 déc—1an—L I 2

Mme O. J. CARRAU,
SAGE-FEMME,
91..........RUE BOURBON..........91
Nouvelle-Orléans.
RÉcemment arrivée de France, exerce sa profession à St. Bernard et à la Nlle-Orléans. Elle est graduée de la Maternité de Toulouse, France, et a 11 années de pratique. [illegible]

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE. G. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.
A. Carrière & Sons.
Négociants-Commissionnaires,
COIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, Havre et Bordeaux.
3—77—1an

F. Gonthier.
MARCHAND — TAILLEUR
—ET—
Importateur de Draps français, de Cachemires, etc.,
VIENT de transférer son atelier [illegible]

Avis aux contribuables.
[illegible]

H. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC,
[illegible] Passage de la Bourse. [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique.
Engagement de deux semaines, à dater de dimanche, 24 février 1878.
LES MINSTRELS
de Simmons, Slocum et Sweatnam.
La première troupe du monde. Cinq comédiens de premier ordre. Le quatuor Excelsior. [illegible] Matinées, Mercredi et Samedi à midi, pour les Familles.
Le Huitième Carnaval annuel [illegible] et le Bal Masqué auront lieu le MARDI GRAS, 5 mars 1878, à l'Académie de Musique. Il se fait de grands préparatifs, et ce bal sera, comme d'ordinaire, le plus beau de la saison.
On peut avoir, en entrée, des invitations pour dames. S'adresser à Mr F. MAUBERRET, trésorier. 24 fév—

Premier Grand Bal Militaire et Complimentaire des Gardes Lafayette de la Nlle-Orléans.
LE MARDI, 19 MARS PROCHAIN
LES GARDES LAFAYETTE donneront à la salle St. Patrick un grand bal militaire auquel sont invités l'armée et la marine des Etats-Unis, toutes les organisations militaires de la milice et indépendantes de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les diverses sociétés de bienfaisance.
Les personnes qui voudraient prendre la buvette ou le restaurant devront adresser leurs soumissions cachetées avant le 1er MARS au président du comité de bal.
24 fév— F. GAZEAUX, 109 rue Decatur.

BAL!!!
Un Grand Bal Paré, Masqué et Calico
Sera donné par la Société Nouvelle Lusitana de Bienfaisance Mutuelle,
A LA SALLE DE L'EXPOSITION,
Samedi soir, 9 mars 1878,
Au bénéfice de la caisse de secours.
Comité d'arrangement:
E Protas, (Président), A Luigi, E Daveiste, M Truch, L Cipriani, J Cordes, J Suarez, J P Dessogan, O Gautier, Dr H Rancé, V Planelles.
Comité d'invitation:
John Cordes, (Président), rue Tchoupitoulas [illegible] 1er district; Anthony Sambola, [illegible]; E Protas, rue Champs Elysées No 167, 3me district.
On pourra se procurer des invitations pour dames chez les membres du comité d'invitation.
On recevra des offres cachetées pour la vente de la buvette, du vestiaire et du restaurant jusqu'au 26 février, à la salle de la Société.
Prix des billets..........Une Piastre.
Par ordre du Président,
L. CIPRIANI, Secrétaire.
3 fév—3, 10, 17, 24—1, 8 mars.

Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.
Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.
ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant.
6..........RUE CONTI..........86
Ce Cordial, agréable et très savoureux est le stimulant le plus sain, que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, ont un excellent [illegible]
Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, [illegible]
N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la Tour représentée plus haut, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE.
C'est une préparation qui guérit sûrement des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies qui ont leur source dans l'impureté du sang.
Le contenu de la première bouteille n'a jamais manqué de soulager dans les cas les plus graves. Si le malade n'est pas soulagé après une ou deux bouteilles, il peut affirmer qu'il n'est atteint d'aucune des maladies mentionnées plus haut [illegible]
Le prix de la bouteille est de $1.50.
FEBSLEW & CO, propriétaires, P. O. Box 1658, Nlle-Orléans.
L. LYONS, Marchand en Gros.
17 nov—1 an

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
30 sept—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.

L'EPILEPSIE.
Guérison permanente, au bout d'un mois par les célèbres poudres du Dr. Goulard.
AFIN de convaincre les malades de l'efficacité de ces poudres, [illegible]
Prix d'une grande boîte, $3.00, ou 4 boîtes pour $10. Envoi par la malle, dans toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, ou par exp. C. O. D.
ASH & ROBBINS, 360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.
LA CONSOMPTION [illegible]
ASH & ROBBINS, 360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

J. VERGNOLE,
[illegible] rue Decatur [illegible]
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.
[illegible]

BITTER DES ARABES
[illegible]
VERGNOLE, [illegible] rue Decatur, Nlle-Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Capital payé..........$500,000
VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 58 rue du Camp.
Nlle Orléans, 1er janvier 1878.
CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.
Montant des primes pour l'année finissant le 31 décembre 1877.
Sur les risques de feu.......[illegible] 74
Sur les risques de rivières.......[illegible]
Sur les risques maritimes.......[illegible] 67
A ajouter—Risques non terminés, 1876.......[illegible]
Primes brutes.......[illegible]
Moins—Risques non terminés, 1877.......[illegible]
Primes remboursées.......[illegible]
Primes nettes.......[illegible]
Pertes, etc., payées pendant la même période—
Sur ce risques de feu.......[illegible]
Sur les risques de rivière.......[illegible]
Sur les risques de mer.......[illegible]
Pertes non ajustées.......[illegible]
A ajouter—Ré-assurances.......[illegible]
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock.......[illegible]
Fonds de réserve.......[illegible]
Intérêt sur Capital.......[illegible]
Moins escompte et intérêt.......[illegible]
Profit Net.......[illegible]
La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.
Actions et Bons.......[illegible]
Prêts sur hypothèque.......[illegible]
Prêts sur garantie.......[illegible]
Billets à recevoir.......[illegible]
Propriété foncière.......[illegible]
Primes en voie de collection.......[illegible]
Argent en caisse.......[illegible]
Total de l'actif.......[illegible]
L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Signé et assermenté devant moi, ce 15e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.
Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 25 pour cent, à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à [illegible] lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

R. J. HART,	JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
R. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. S. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
B. FATJO,	JNO. S. GROVES.

Cinquième état annuel
—DE—
Factors' and Traders' Insurance Company.
37..........Rue Carondelet..........37
Nlle-Orléans, 17 mai 1877.
LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1877—savoir:
[illegible]
Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, par devant moi, ce 18 mai 1877.
EDWARD IVY, notaire public.
Le 17 du courant, à une réunion spéciale du Bureau, il a été résolu de payer, sur demande, LE SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL [illegible] VINGT POUR CENT [illegible] 30 avril 1877.
ED. A. PALFREY, président.
JOHN CHAFFE, vice-président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.
DIRECTEURS.
[illegible]

Etat de situation
—DU—
NEW-ORLEANS CANAL AND BANKING COMPANY.
A la Nlle-Orléans, pour l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du Samedi, 27 Octobre 1877.
Propriété foncière.......[illegible]
Bons à prime de la ville ($80,000, valeur au marché).......[illegible]
Bons et actions.......[illegible]
Prêts sur hypothèque, échus après 90 jours.......[illegible]
Prêts et escomptes échus après 90 jours.......[illegible]
Prêts et escomptes échus dans les 90 jours.......[illegible]
Prêts payables sur demande.......[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers (y compris le change étranger et le change américain).......[illegible]
Dépenses courantes.......[illegible]
En caisse—Or.......[illegible]
Billets de banques nationales.......[illegible]
Billets des Etats.......[illegible]
PASSIF.
Capital.......[illegible]
Surplus.......[illegible]
Dividendes non payés.......[illegible]
Dépôts individuels.......[illegible]
Dû aux banques et banquiers étrangers.......[illegible]
Autres passifs.......[illegible]
Nous, soussignés, [illegible] de New Orleans Canal and Banking Company, [illegible]
Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans. Signé, sous serment, par devant moi, [illegible] 1877.
THEO. GUYOL, notaire.
[illegible]

Connaissez votre destinée!
MME LONDON, clairvoyante anglaise célèbre dans le monde entier, vient d'arriver à la Nouvelle Orléans. Elle surpasse toutes celles qui y ont paru jusqu'à ce jour. Les mystères leur sont dévoilés; elle est une des merveilles de l'univers. Elle a étonné des milliers de personnes par l'exactitude extraordinaire de ses prophéties et les hommes de science ont déclaré qu'elle est la plus étonnante du siècle. Elle met un terme aux querelles de familles, réunit les amoureux, fait disparaître les infamies, fait les mariages, dévoile le futur [illegible]
Au No 160 rue St. Louis, coin Remparts.
12 fév—6m

L'Union Française.
LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers [illegible]
EDGAR LARUE, Président.
MM. les membres de la Société l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous les renseignements leur seront donnés.
11 juin 77—1 an

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - 159 Poydras.
CHAUSSURES A VIS, FAITES en VILLE à $2.50 la paire.
CHAUSSURES (CLOUÉES), faites en ville, A $4 00.
BOTTES et Souliers en tous genres faits tel des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont employés dans les ateliers.

CHANGEMENT DE MAGASIN
Pour cause d'agrandissement et de perfectionnement.
PREMIERE MANUFACTURE A LA VAPEUR AU SUD.
No. 158 rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse.
PIERRE PAVIA,
(BREVETÉ ET MEDAILLÉ.)
CHAUSSURES A VIS, en tous genres, garanties INDEVISSABLES, et confectionnées avec les meilleurs matériaux français. Grande spécialité de CHAUSSURES DE CHASSE. Garanties à toute épreuve, prix très modérés. Vente en gros et en détail, et prompte exécution des commandes.
Messieurs les marchands des villes et des campagnes, s'adressant à la manufacture PAVIA, trouveront de grands bénéfices et de facilités nombreuses.
Le public est averti donc pas confondre l'ORIGINAL avec les IMITATIONS, [illegible]

Mme BONOMO,
ACCOUCHEUSE,
No 149 rue St-Louis et No 161 rue Bourgogne, entre St-Louis et Bourgogne, Nlle-Orléans.
Traite toutes les maladies de femmes, et notamment les cancers de la matrice. Reçoit des malades à toute heure du jour et de la nuit.
28 jan—1 an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal
[illegible]

Etat de situation semi-annuel
—DU—
LOUISIANA NATIONAL BANK
De la NOUVELLE-ORLEANS,
A LA CLOTURE DES AFFAIRES
du 31 décembre 1877.
RESSOURCES.
Prêts et escomptes.......[illegible]
Bons des Etats-Unis.......[illegible]
Autres bons.......[illegible]
Local de la banque et autres propriétés foncières.......[illegible]
Dû par des banques et des banquiers.......[illegible]
Cinq pour cent, fonds de rachat.......[illegible]
Dû par des agents de réserve.......[illegible]
Billets legal tender et billets de banques nationales.......[illegible]
Petite monnaie.......[illegible]
Espèces—or.......[illegible]
argent.......[illegible]
Chèques pour le Clearing House.......[illegible]
PASSIF.
Capital.......[illegible]
Surplus.......[illegible]
Montant net des profits non partagés.......[illegible]
Billets en circulation.......[illegible]
Dépôts individuels.......[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers.......[illegible]
Dividende non payé.......[illegible]
A. LURIA, Caissier.

AGENTS DE L'ABEILLE.
M. JUST COMES, à Donaldsonville, [illegible]
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
C. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
E. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
[illegible], à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. Wm. L. ROCHE, député Maître-de-Poste à Plaquemine, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
[illegible], St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DERBES, Amandville.
[illegible]

Liste des lettres [illegible] restant au Bureau de la Poste, le 24 Février 1878.
OUVERT, LE DIMANCHE DE 11 A 1 HEURE DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.
[illegible]
LISTE DES DAMES.
[illegible]
JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste

Sun Mutual Insurance Company
CAPITAL PAYÉ......$500,000.
EXTRAIT DU VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL POUR 1876.
[illegible]
JAS. I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.
DIRECTEURS POUR 1877.

JNO. S. GAINES,	JAMES I. DAY,
R. J. HART,	LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	D. A. CHAFFRAIX,
R. BISCOE,	J. L. HARRIS,
A. BALDWIN,	L. ALCUS,
CHAS. MACREADY,	SCOTT McGEHEE,
W. B. SEYMOUR,	GEO. JONAS,
JESSE S. FLOWER,	B. FATJO,
J. WEIS,	T. L. AIREY,
R. W. TAYLOR,	R. E. CRAIG,
C. MORRIS,	SAM'L B. BOYD.

A vendre.
UNE CHAUDIÈRE A VAPEUR d'occasion [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.
Encanteur—Bureau No 20 Passage de la Bourse
GRANDE VENTE DE CLOTURE
—de—
GAGES NON RECLAMES
Sur lesquels l'intérêt n'a pas été payé jusqu'au 1er septembre 1877, sans exception
—Au—
BUREAU DE PRETS,
17 rue Baronne,
(Commençant Vendredi 1er Mars,
et sera continuée tous les jours, à 10 heures et demie du matin.
Grande bargains en DIAMANTS et MONTRES de toutes descriptions et marques, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, FUSILS, PISTOLETS et articles divers.
En addition aux articles ci-dessus, une vente d'HABILLEMENTS, spéciale, sera faite chaque soir, à sept heures et demie. 24 fév—

PAR HASH & HODGSON.
SANS LIMITE.
BONNE ECURIE EN BOIS, AVEC DEUX LOTS DE TERRE,
Rue Bienville, près Derbigny.
A L'ENCAN. A UN LONG CREDIT.
PAR HASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 12 de la rue Carondelet—SAMEDI, 2 mars 1878, à midi, à la Bourse d'encans St-Charles, il sera vendu—
DEUX LOTS DE TERRE DE VALEUR, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Roman et Derbigny, [illegible]
Les améliorations consistent en une ECURIE EN BOIS A DEUX ETAGES. Le terrain est excellent pour bâtir [illegible]
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, [illegible]
Actes de vente par devant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et payables en 1878. 17fév—17,24,2mars

BOIS! BOIS!
De toutes sortes,
REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Fraser" et "Joséphine," ainsi que des barges. En gros et en détail.
CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, [illegible] rue Julia, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 100. S'adresser par la poste, Lock box [illegible].
Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.
Bois de chêne (le meilleur) par corde, [illegible]
Bois de frêne, do [illegible]
Chêne et frêne mêlés do [illegible]
Escompte libéral fait aux marchands [illegible]

RAPPORT ANNUEL
DE LA
Société de Bienfaisance Mutuelle
DU PELICAN
Pour l'année expirée le 16 janvier 1878.
Rapport du secrétaire.
ETAT DE LA SOCIETE LE 3 JANVIER 1877.
Membres actifs.......[illegible]
do honoraires.......11
Admissions, membres actifs.......[illegible]
do do honoraires.......[illegible]
Expulsions, do actifs.......[illegible]
Décès, do actifs.......[illegible]
Expulsions, do honoraires.......[illegible]
Etat actuel de la société.
Membres actifs.......[illegible]
do honoraires.......11
Rapport du comité de secours.
Visites et secours à 71 membres.
Secours en argent, hebdomadaires et mensuels.......[illegible]
Honneurs funèbres et dépenses.......[illegible]
Total.......[illegible]
Rapport du secrétaire des Finances.
Dû par des membres pour l'année 1877.......[illegible]
Rapport condensé du Trésorier.
En caisse le 3 janvier.......[illegible]
Reçu de membres, pour quotas, amendements et [illegible]
Reçu d'autres sources.......[illegible]
Total.......[illegible]
Dépenses par le comité de secours.......[illegible]
Dépenses pour divers.......[illegible]
En caisse ce jour.......[illegible]
Actif de la Société.
En caisse.......[illegible]
Effets à recevoir.......[illegible]
Propriété foncière.......[illegible]
Meubles et autres effets mobiliers.......[illegible]
Total.......[illegible]
Passif "AUCUN".
Président, Hon. Juge A. L. TISSOT,
Vice-Président, Dr [illegible],
Secrétaire, [illegible],
Secrétaire de Finances, [illegible],
Trésorier, GEO. H. FORSTAL,
Grand Marshall, CHAS. T. SONIAT.
2 fév—

Etat de Situation
—DE LA—
BANQUE NATIONALE D'ETAT
A la Nlle-Orléans, à la clôture des affaires, le 31 octobre 1877.
ACTIF:
Prêts à échéance.......[illegible]
Prêts sur demande.......[illegible]
Bons des Etats-Unis.......[illegible]
Autres Bons et investissements.......[illegible]
Change américain et étranger.......[illegible]
Propriété foncière.......[illegible]
Dépenses courantes et taxes payées.......[illegible]
Cinq pour cent, fonds de rachat.......[illegible]
Papier monnaie.......[illegible]
Espèces.......[illegible]
Chèques sur les autres banques.......[illegible]
Total.......[illegible]
PASSIF:
Actions.......[illegible]
Excédant de fonds.......[illegible]
Autres profits non divisés.......[illegible]
Circulation.......[illegible]
Dividendes non payés.......[illegible]
Dû aux déposants.......[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers.......[illegible]
Total.......[illegible]
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
Fait et assermenté devant moi, ce trentième jour d'octobre 1877.
THEO. GUYOL, Notaire.
Pour copie conforme:
JOHN B. LAFITTE, [illegible] Directeurs.

RAPPORT ANNUEL
—DE—
Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.
(Société d'Assistance et de protection mutuelle des commis de banques et de compagnies d'assurance.)
Pour l'année expirée le 14 juin 1877.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE MARSHALL.
En Banqueroute.
Vente spéciale (Special Master's Sale)
JAMES JACKSON ET AUTRES CONTRE LA MECHANICS' AND AGRICULTURAL FAIR ASSOCIATION.
No 1884 en banqueroute—Cour de District des Etats Unis, District de la Louisiane.
EN vertu d'un ordre de cour, émis par l'honorable Edward C. Billings, Juge de la Cour de District des Etats-Unis pour le District de la Louisiane, [illegible] il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à la Bourse principale de la Douane, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, SAMEDI, le 2 mars 1878, à midi, des propriétés ci-après décrites:
1. UN MORCEAU DE TERRE [illegible]
2. NEUF LOTS DE TERRE, [illegible]
3. UN LOT OU PORTION DE TERRE [illegible]
4. UN LOT OU PORTION DE TERRE [illegible]
5. TREIZE LOTS DE TERRE [illegible]
6. TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE [illegible]
Conditions—Comptant.
JACK WHARTON, Spécial Master.
Nlle-Orléans, Louisiane, 28 janvier 1878.
30 jan—29 jan et 14, 23 fév et 2 mars

The People's Insurance Company of New Orleans.
(La compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nlle-Orléans.)
BUREAUX No. 10, RUE CARONDELET.
SIXIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1877.
[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
[illegible]
Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
JOHN WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
Signé, sous serment, par devant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 juillet 1877.
JNO. BENDERNAGEL, Notaire.
Nlle-Orléans, 10 juillet 1877.
Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le capital, payable sur DEMANDE; un autre dividende de CINQ pour cent en faveur de TOUS les assurés, sur le montant de leurs primes expirées de l'année, [illegible] de la réduction (rebate) de 25 pour cent reçu par les dits assurés, sur le montant BRUT de leurs primes — dividende qui sera payé à dater du [illegible] août 1877.
P. M. SCHNEIDAU Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.
ORDRE PEREMPTOIRE
Pour vendre à l'encan au plus haut et dernier enchérisseur.
Le magnifique magasin avec résidence en briques à trois étages No 119 rue Royale entre Toulouse et St. Louis;
La maison de résidence en briques à deux étages Nos 208 et 210 rue Bienville, entre Marais et Tremé;
La résidence avec mansarde No 125 rue St. Philippe, entre Bourgogne et Remparts;
La maison en bois au coin des rues Columbus et Roman;
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureau No 6 rue Royale.
SAMEDI, 9 mars, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES MARCHANDS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE ENTRE CANAL ET DOUANE, TRES POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.
1o—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale Bourbon, St. Louis et Toulouse, [illegible]
Termes et Conditions.
[illegible]
N. B.—CETTE VENTE DEVANT ETRE FAITE POSITIVEMENT, AUX PLUS HAUTS ENCHERISSEURS, LE PUBLIC EST DONC TOUT PARTICULIEREMENT INVITE ET PRIÉ D'ALLER EXAMINER LES PROPRIETES AVANT LE JOUR DE LA VENTE.

Mechanics and Traders' Insurance Company,
No. 24 de la rue Carondelet.
SEPTIEME ETAT ANNUEL.
Nlle-Orléans, 17 septembre 1877.
Conformément à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires dans l'année expirée le 31 août 1877.
[illegible]
Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.
[illegible] 1877.
GAS. GRIMA, Notaire public.
Les directeurs ont, à une réunion [illegible] et ont déclaré les dividendes suivants: [illegible] Le tout sera payé sur les actions payées en plein et porté au crédit des billets pour actions payées en partie—à dater du LUNDI, 22 octobre 1877.
Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de [illegible] pour le capital.
DIRECTEURS.
[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.
Bureaux [illegible]
—QUATRIEME ETAT ANNUEL.—
CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1877, fin de la quatrième année fiscale:
[illegible]
Nous, soussignés, [illegible]
J. A. FERNANDEZ, Président.
[illegible], Secrétaire.
[illegible]
G. LEGARDEUR, Notaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY & SON.
Mais et Foin.
PAR D. E. MORPHY & SON—D. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 2 mars 1878 à 11 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, pour le compte de qui il appartiendra.
300 sacs maïs.
100 balles foin.
Conditions—comptant. 2 mars—

PAR C. E. GIRARDEY.
Cottage de style moderne en bois pour résidence avec jardin dans le 3d district.
Vente positive.
PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 11 rue du Camp.—Le SAMEDI, 16 mars 1878, à midi, à la Bourse d'Encans St-Charles, il sera vendu, positivement, le cottage de style moderne en bois à un étage, avec mansarde, très agréable pour résidence, [illegible]
Jas. Fahey, notaire.
1er mars—2, 3, 9 mars jusqu'au jour

Pharmacie bien connue et agréable. Cottage en bois rue de l'Esplanade, dans un des plus charmants voisinages de ce quartier.
PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 11 de la rue du Camp.—SAMEDI, [illegible] 1878, à midi, à la Bourse d'Encans St-Charles, il sera vendu positivement pour payer une hypothèque, [illegible]

Vente positive de l'élégante résidence en briques avec jardin, [illegible] rue Esplanade, entre Royale et Bourbon, et de l'excellent emplacement pour affaires, savoir: Le magasin en briques à trois étages, No 60 rue Chartres, entre Bienville et Conti, s'étendant jusqu'au Passage de la Bourse. Conditions faciles et longs crédits.
PAR C. E. GIRARDEY, [illegible]

Echoppe populaire de maréchal ferrant La forge en briques No 16 North Rampart, entre St. Louis et Conti.
PAR C. E. GIRARDEY, [illegible]

Vente positive, avec consentement, d'un magasin en briques à quatre étages, No 4 rue Peters, entre celles Douane et Bienville.
PAR C. E. GIRARDEY, [illegible]
Acte de vente par devant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Propriétés situées dans un endroit central du Second et du Quatrième District. Près de l'Opéra et de la maison d'Etat.
Vente positive pour compte d'un propriétaire absent.
PAR C. E. GIRARDEY, [illegible]

Par consentement pour payer une hypothèque, les maisons en briques à trois étages, Nos 145 et 147 rue des Remparts, entre les rues St Louis et Toulouse.
PAR C. E. GIRARDEY, [illegible]

Excellent emplacement pour affaires, pour magasin et résidence, formant coin sud-est des rues Dauphine et Ste Anne.
PAR C. E. GIRARDEY, [illegible]

VERITABLES CHAUSSURES PARISIENNES.
Le soussigné est en mesure d'offrir [illegible]